



**Centre National de la Propriété Forestière**  
**Institut pour le Développement Forestier**

# **Initiatives pour la contractualisation des services apportés par la forêt pour l'eau potable**

**Journée du transfert IDF et colloque SYLVAMED - Marseille - 17 nov. 2010**

Julien FIQUEPRON, Olivier Picard : CNPF-IDF

# Introduction

- 1) L'action conjointe INRA et IDF « forêt et eau »
- 2) Le CNPF-IDF, avec le soutien financier du Ministère en charge des forêts, passe à une 2<sup>de</sup> étape :
  - ⇒ Proposer un contrat en vue d'optimiser la production d'eau de bonne qualité sur un territoire forestier



Grillot 2010

# Contexte

- **Le rôle des forestiers privés n'est pas reconnu actuellement**
    - Procédures réglementaires aboutissant à des servitudes, généralement non indemnisées
    - Acquisitions foncières, alors qu'une gestion privée pourrait répondre aux attentes des services d'eau
  - **Particularité de la maîtrise foncière**
    - En agriculture : souvent un préalable à la contractualisation de pratiques avec les agriculteurs
    - En forêt : revient à une exclusion des forestiers
- ⇒ Pour développer des partenariats entre forêt privée et collectivités, il faut trouver des alternatives à la maîtrise foncière



# Des contrats pour quels services ?

- **maintien de la forêt**, maintien de la nature forestière des terrains
- **boisement**
- **pratiques sylvicoles dédiées**, desserte forestière, exploitation des bois, sylviculture
- **animation et coordination** de la gestion sur un massif
- **label eau forestière** pour une eau provenant d'un territoire forestier, avec un engagement des acteurs pour préserver la ressource (les critères restent à définir)



# Besoin d'expertise juridique

- **Questions clés :**
  - Comment améliorer la prise en compte des enjeux forestiers dans les démarches réglementaires de protection de captage ?
  - Quelle place donner au contrat par rapport à la réglementation ?
  - Quels types de contrats peuvent être conclus ?
- **Formaliser les engagements entre collectivité et forestiers**
  - Droit public
  - Droit de l'environnement
  - Droit forestier

# Programme de travail

- **Analyse juridique**
  - Etat des lieux du droit et règlements en vigueur
  - points de vigilance prioritaires et propositions
  - Atouts/contraintes d'une démarche contractuelle
- **Test de la démarche contractuelle**
  - Proposition d'un contrat sur les engagements entre forestiers et acteurs de l'eau
  - Test et validation du contrat

Échéance : novembre 2011

# Echanges avec les hydrogéologues agréés

- **Sensibilisation et échanges** sur la prise en compte de la forêt et des forestiers pour la protection des captages
- **Etat des lieux des collaborations** régionales/départementales sur la prise en compte des enjeux forestiers dans les démarches de protection de captages



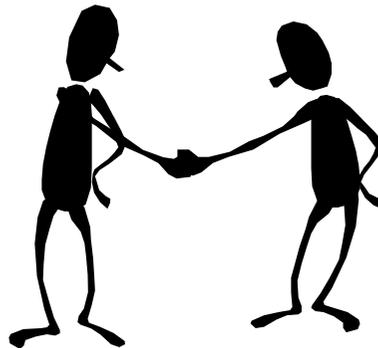
# Conclusion

- « *L'eau forestière... Ce n'est pas parce qu'elle est généralement bonne qu'il ne faut rien faire* »

⇒ Pertinence de la contractualisation pour répondre aux attentes des forestiers et des services d'eau

Ce projet contribue à lever les obstacles à la contractualisation pour proposer :

- une alternative / complément à la réglementation en vigueur
- des outils aux forestiers pour valoriser leurs actions pour l'eau potable





***Merci de votre attention***

Julien FIQUEPRON, Olivier Picard : CNPF-IDF